



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

19.02.2025
19.02.2025
25.015

La Préfète

Arrêté

**portant création du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Georges
protégée au titre des monuments historiques sur le territoire
de la commune des Corvées-les-Yys**

La Préfète de la région Centre-Val de Loire

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre du Mérite,

- VU** le code de l'environnement, notamment son article L.123-1 ;
- VU** le code du patrimoine, notamment ses articles L.621-30 à L.621-32 et R.621-92 à R.621-95 ;
- VU** le code de l'urbanisme, notamment son article R.132-2 ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Madame Sophie BROCAS, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret ;
- VU** le projet de périmètre délimité des abords de l'église Saint-Georges, inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 8 juillet 2008 aux Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir) ;
- VU** la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de Terres de Perche (Eure-et-Loir) en date du 24 janvier 2023 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal ;
- VU** l'avis favorable du conseil municipal des Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir) en date du 12 février 2024 ;
- VU** la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de Terres de Perche (Eure-et-Loir) du 28 mars 2024 donnant un avis favorable à la création du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Georges des Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir) ;
- VU** l'arrêté du président de la communauté de communes Terres de Perche du 8 avril 2024 ordonnant la mise à l'enquête publique du samedi 27 avril au lundi 27 mai 2024 du projet d'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal et de modification du périmètre de protection autour de l'église Saint-Georges des Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir) ;
- VU** l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur du 11 juillet 2024 ;
- VU** la consultation du propriétaire de l'église Saint-Georges ;
- VU** la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche (Eure-et-Loir) du 7 novembre 2024 donnant un accord à la création du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Georges des Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir) ;
- VU** l'accord de l'architecte des Bâtiments de France en date du 2 décembre 2024 ;

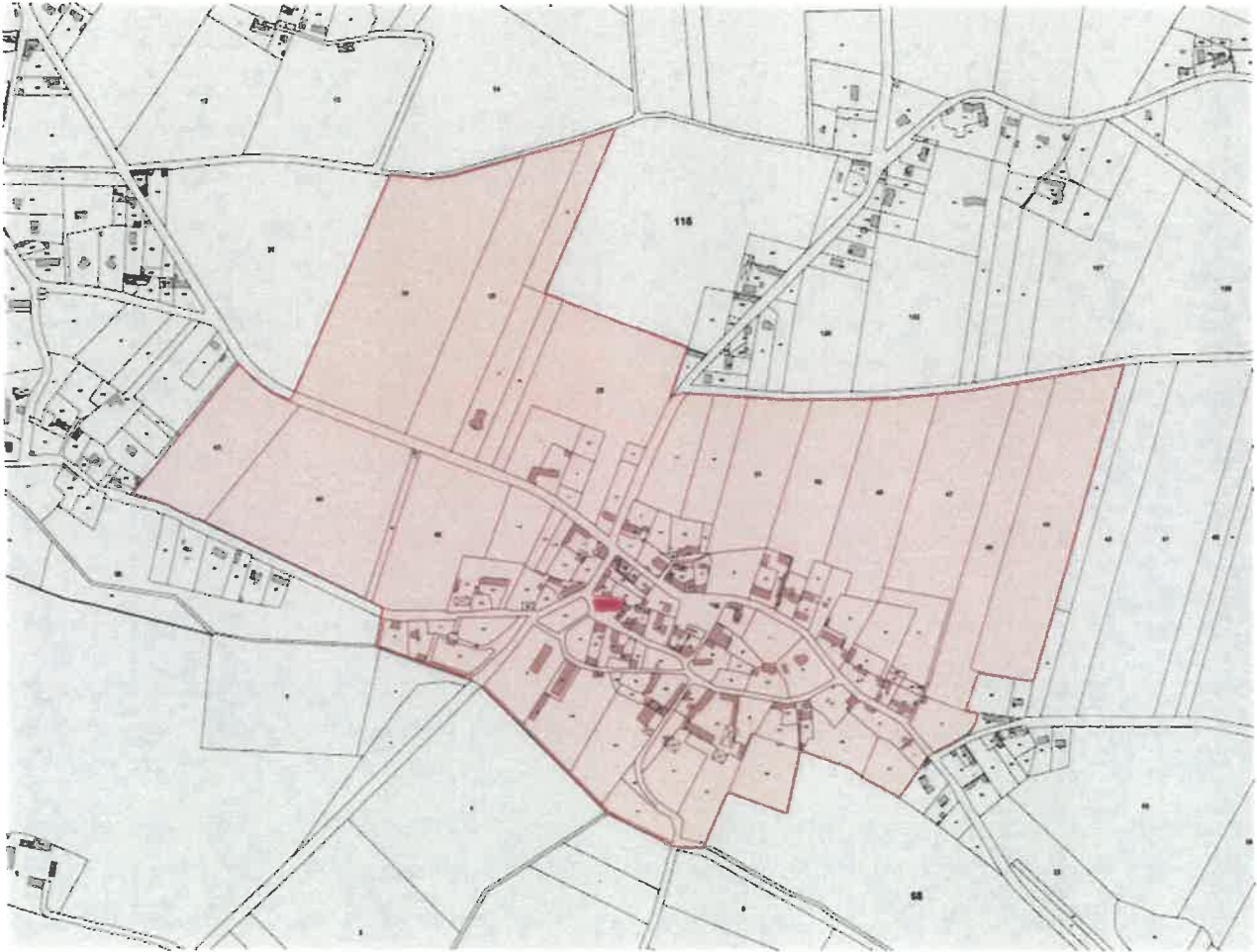
19 FEV. 2025

Orléans, le

La Présidente de la Région Centre-Val de Loire

Stéphane BRON

ANNEXE



Périmètre délimité des abords de l'église Saint-Georges des Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir)

